



LE SYSTEME CONCENTRATIONNAIRE NAZI

DOSSIER HISTORIQUE

La rédaction de Mémoire Vivante a souhaité consacrer une série de numéros à l'histoire des Camps de Concentration, avec la contribution des témoins, des amicales ou d'historiens spécialistes de cette période.

Maurice VOUTEY a bien voulu accepter d'écrire l'article introductif à cette série, qui replace le phénomène concentrationnaire dans son contexte historique.

Cet article traite des camps de concentration proprement dits, et non des camps d'extermination créés à partir de 1941 et que Maurice VOUTEY désigne de préférence par le terme « centres de mise à mort ».

L'évocation se faisant en respectant la chronologie de création des camps, le prochain numéro sera consacré au camp de Dachau.

SOMMAIRE

1

Dossier
Le système
concentrationnaire
nazi

10

Créer pour transmettre

12

Communiqué

13

Les livres

Si l'on veut définir et se mettre en mesure de comprendre le statut et le rôle des *Reichskonzentrationslager* ou encore *Staatliches Konzentrationslager* (camp de concentration du Reich ou camp de concentration d'État - les camps de concentration *stricto sensu*, les seuls que nous allons envisager dans les lignes qui suivent -), il convient d'abord de les considérer tels qu'ils fonctionnèrent à la veille de la guerre: ils constituent alors un système équilibré, cohérent, bien intégré dans le fonctionnement du Reich, même s'ils suscitent quelques difficultés jusqu'au sein de certaines instances du pouvoir. C'est le système à l'état pur résultant d'une assez complexe évolution et avant que la guerre n'en vînt bouleverser le fonctionnement, sinon les principes, et qu'en définitive il ne devienne moins lisible. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous nous attacherons au statut et au rôle du petit nombre de camps (Dachau, Sachsenhausen, Buchenwald, Flossenbürg, Mauthausen et, pour les femmes, Ravensbrück...) constituant le système concentrationnaire tel qu'il sévit un peu avant le déclenchement du conflit, à la fin des années 30.

Nous envisagerons ensuite l'évolution dont ce système est issu, puis les perturbations qui viendront l'affecter après l'entrée en guerre du Reich et en conséquence des péripéties du conflit.

Auparavant, il convient de rappeler que le Reich n'a pas été une dictature monolithique rationnellement organisée, mais que des «centres de pouvoir» rivaux les uns des autres, chacun dans la mouvance d'un des grands vassaux de Hitler, se disputèrent la conduite des affaires, se préoccupant de préserver une sphère d'influence, voire d'empiéter sur celle des autres et veillant à l'exécution des désirs plus ou moins explicitement formulés par le Führer. Une «jungle institutionnelle»... Et de rappeler que les deux intervenants dans les camps de concentration d'État (la Gestapo et la SS), bien que tous deux dépendants de Himmler, sont de nature différente et collaborent tout en poursuivant chacun ses finalités propres. L'un, la Gestapo est une **administration d'État** (sa police politique secrète) théoriquement fonctionnant

dans le cadre du ministère de l'Intérieur du Reich, en pratique quasi indépendante: elle a la charge de mater les opposants, en particulier en les internant dans les camps de concentration. L'autre, la SS, est un organisme «privé», dépendant de Hitler au titre de Führer du parti nazi, et dont Himmler est le Reichsführer (Rf SS); elle a de vastes visées et voit dans les camps de concentration en priorité un moyen d'assurer son financement et donc d'affirmer son indépendance.

Dans la mouvance de Himmler, il existe donc deux centres de pouvoir qui se partageront l'utilisation exclusive des camps de concentration. Partage souvent conflictuel et situation complexe qui ne seront pas sans influencer sur le fonctionnement du système et sur son rôle dans l'État.

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION
ÉTABLISSEMENT RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE (DÉCRET DU 17 OCTOBRE 1990)
PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
71, rue Saint Dominique - 75700 PARIS 07 SP - Tél. 01 47 05 31 88 - Télécopie 01 44 42 35 62
INTERNET : <http://www.fmd.asso.fr> - Email : contactfmd@fmd.asso.fr



LE SYSTÈME CONCENTRATIONNAIRE À L'ÉTAT PUR...

Donc, avant le début du conflit, un système: des camps en petit nombre, ne renfermant, sauf opérations spéciales limitées dans le temps comme celles qu'entraîna la Nuit de cristal (9/10 novembre 1938)¹, qu'un nombre limité de détenus qui viennent tout juste de recevoir l'uniforme rayé des bagnards, moins d'une quinzaine de milliers souvent, parfois beaucoup moins (au cours de l'été 1935, 3500...). L'ensemble des détenus se trouve réparti dans quelques grands camps: il n'existe pas de «Kommandos extérieurs» entre lesquels les prisonniers auraient été dispersés; tout au plus, parfois, quelques détenus quittent leur camp pour édifier un nouveau camp.

Il est possible de parler d'un système puisqu'il s'agit d'un ensemble coordonné qui s'emboîte dans le fonctionnement de l'État.

LES INTERVENANTS

C'est la Gestapo (Geheime Staatspolizei, police secrète d'Etat) du Reich, peu à peu unifiée (par fusion des polices politiques des différents Länder) sous l'égide de Himmler (par ailleurs chef de la SS et initialement chef de la police politique du Land de Bavière), qui décide arbitrairement, sans qu'un tribunal ait à intervenir et sans possibilité d'appel, des internements en camp de concentration. La Gestapo est représentée dans chaque camp par des fonctionnaires détachés de l'antenne policière de la ville voisine: ils constituent la Section politique (Politische Abteilung) du camp. Les policiers de cette Section politique sont chargés de déjouer les éventuels complots qui se noueraient à l'intérieur du camp, d'observer l'évolution de chaque détenu et de procéder à la «révision» périodique de l'internement de chacun d'entre eux: soit une libération, assortie de la signature d'un document contraignant, qui intervient parfois au bout de quelques mois seulement, soit un maintien en détention. Naturellement, parmi les détenus, elle s'intéresse surtout à ceux qui sont incarcérés pour motif politique et donc placés en Schutzhaft (détention de protection). Ce sont ceux qui, au camp, portent le triangle rouge. Police politique, il est normal que la Gestapo les considère avec une particulière attention, ce qui ne signifie pas qu'elle se désintéresse des détenus pour autres causes et portant triangles d'autres couleurs...

A la SS sont dévolues trois fonctions.

Tout d'abord, elle assume la garde des camps. Ce sont des SS, initialement ceux dont l'uniforme s'orne d'une tête de mort (Totenkopf Verband, SS TV), qui assument cette charge.

Ensuite, la SS est chargée de l'administration et de la gestion des camps. L'organisme centralisé qui exerce cette fonction constitue l'IKL (Inspektion der Konzentrationslager, Inspection des camps de concentration). Plus tard, en 1942, lorsque sera mis sur pied l'office principal de gestion économique et financière de la SS (WVHA²), l'IKL sera intégrée dans cet organisme et en deviendra l'office D 1.

L'IKL exerce ces fonctions sans avoir pratiquement à en rendre compte: elle ne dépend que de l'état-major de Himmler.

En assumant ces deux tâches, la SS se voit donc confier des fonctions étatiques dont est déchargé le ministère de la justice qui a normalement la gestion de l'administration pénitentiaire et dont ce sont les fonctionnaires qui généralement assurent la garde des détenus. Assumant ces tâches d'État, la SS perçoit officiellement des compensations financières de l'État comme elle perçoit les sommes couvrant la nourriture et l'habillement des détenus.

La troisième fonction qu'elle assumera sera la mise au travail productif, à son profit, des détenus*. Cette fonction, entrée en application bien avant, ne sera cependant rationalisée qu'en septembre 1940 par la mise en place, dans chaque camp, d'une Einsatzarbeitsführung³ (ou Einsatzführung, direction de la mise au travail), chargée d'organiser et de rentabiliser les tâches productives imposées aux détenus. Puisque les détenus, incarcérés par la Gestapo, sont des détenus d'État, la SS, les utilisant, versera à l'État une redevance proportionnelle au nombre de journées de travail effectuées.

La SS donc, d'une part perçoit des subsides de l'État, d'autre part verse des redevances à l'État. Elle ne perd pas à cet échange, d'autant qu'elle peut rogner sur la nourriture des détenus.

En résumé, l'encadrement d'un camp est constitué par quatre instances: la Politische Abteilung (la Gestapo présente au camp), la SS de garde, l'administration SS du camp, l'administration SS de la mise au travail. Les trois instances de la SS dépendent de la Kommandantur du camp à la tête de laquelle est placé un officier supérieur de la SS, souvent d'un grade correspondant à celui de colonel, le Lagerkommandant. Quant au camp lui-même, il est placé sous les ordres d'un officier, souvent d'un grade équivalent à celui de capitaine, le Schutzhaftlagerführer, en abrégé Lagerführer (chef du camp de détention de protection).

* Cette question a été traitée dans le numéro précédent (n° 30).



LES FONDEMENTS JURIDIQUES

C'est un décret du 28 février 1933, pris le lendemain de l'incendie du Reichstag, dans l'urgence d'une situation instable, qui permet les incarcérations arbitraires au titre de la procédure de Schutzhaft : c'est ce décret qui va progressivement mettre entre les mains exclusives de la Gestapo du Reich le pouvoir exorbitant et permanent d'incarcérer dans les camps de concentration et de libérer à sa guise les opposants politiques.

Au début, la décision de mise en Schutzhaft n'appartenait pas aux seules polices politiques des Länder (dont la Gestapo de Prusse, aux mains de Göring, et la Bayerische politische Polizei de Bavière, entre les mains de Himmler) : elle appartenait aussi aux instances judiciaires. Initialement, la mise en Schutzhaft n'impliquait pas obligatoirement le placement dans un camp de concentration, mais parfois dans des établissements pénitentiaires conventionnels. Peu à peu, après l'unification des polices politiques des Länder en Gestapo du Reich, celle-ci s'adjugera le monopole de cette procédure qui ne conduira plus qu'en camp de concentration ceux qui y portèrent le triangle rouge: cette pratique est un des fondements essentiels du système concentrationnaire.

Par la suite, d'autres décisions permirent l'incarcération arbitraire, hors Schutzhaft, d'autres catégories d'individus: accusés ou suspects d'actions criminelles de droit commun, porteurs du triangle vert, «éléments nuisibles à la société» (homosexuels, porteurs du triangle rose, asociaux, porteurs du triangle noir, témoins de Jéhovah, porteurs du triangle violet, apatrides, porteurs du triangle bleu) puis des juifs, porteurs de l'étoile jaune, sur lesquels on entendait exercer une pression pour les contraindre à émigrer en consentant dans les règles à l'abandon de leurs biens.

Mais il est bien sûr que, pour la Gestapo, la Schutzhaft représente l'essentiel, «son arme la plus tranchante», pour reprendre les paroles de Heydrich, un SS qui exerça des fonctions policières déterminantes⁴. Néanmoins, pour ce qui concerne l'incarcération ou la libération de détenus appartenant à d'autres catégories, c'est toujours la Gestapo qui aura le pouvoir de décision.

LA GESTAPO ET LES CAMPS DE CONCENTRATION

Qu'attendait la Gestapo de la mise en œuvre du système concentrationnaire ?

Ayant en charge la protection politique de l'État, elle entendait, par l'usage de la Schutzhaft, réprimer ou prévenir les activités politiques hostiles au régime.

Mais par-delà cette fonction qui peut sembler banale, elle

entendait aussi entreprendre le dressage et la rééducation des détenus (ce qui explique les inscriptions moralisatrices qui figurent sur les murs, les toits, les portails des camps). Ce projet «pédagogique» entraînait l'obligation d'observer l'évolution de chaque détenu par la Politische Abteilung : c'est de cette évolution que dépendait la révision de son incarcération. Une tâche d'autant moins complexe que les détenus, tous, ou presque, allemands, étaient peu nombreux...

On peut s'interroger sur cette volonté de réinsérer dans la société allemande ces détenus politiques «amendés». Désir de ne rien laisser perdre du précieux «sang aryen» dont ils sont porteurs? Volonté, par l'établissement d'une espèce de roulement, de faire passer par le moule du camp un grand nombre d'individus sans augmenter les effectifs? Plus sûrement volonté de frapper l'imagination de la population allemande, déjà sollicitée par l'arrestation de tel ou tel, pas forcément une personne vigoureusement engagée dans l'opposition, puis sa disparition dans ces camps dont chaque Allemand connaît l'existence, mais dont on il est interdit de parler, et imagination tout à coup à nouveau frappée par la réapparition soudaine d'un individu brisé psychologiquement et devant garder le silence sur les sévices qui l'ont métamorphosé. Une pratique kafkaïenne qui devait entretenir le mythe de ces camps à la fois familiers et mystérieux, sécrétant une crainte diffuse et dont presque chacun pouvait se sentir menacé. Une espèce de contrepoint manichéen aux grandes cérémonies suscitant l'enthousiasme.

Par l'arrestation d'autres catégories de victimes, la Gestapo entendait mettre en œuvre une espèce d'**hygiène sociale** et surtout, nous le verrons, satisfaire, tout en évitant de recourir trop fréquemment à la Schutzhaft, ceux qui souhaitaient une **croissance des effectifs** incarcérés. Un souci clairement exprimé par Heydrich le 7 décembre 1936 : il ne faut pas laisser s'éteindre l'arme la plus tranchante de la Gestapo (la Schutzhaft) par son usage trop fréquent. Ce n'est pas par recours à la Schutzhaft qu'il convient de gonfler les effectifs.

La Schutzhaft, telle que la conçoit la Gestapo est donc un outil qu'il faut n'utiliser qu'avec une précision chirurgicale, alors qu'elle ne s'applique qu'au sein de la population du Reich: il permet de couler dans le moule de la «communauté populaire» ceux qui sont «éducables» et de tenir à l'écart ceux qui ne sont pas «récupérables». Un outil qu'il ne faut utiliser qu'avec circonspection, d'autant qu'un usage immodéré de cette procédure arbitraire ne pourrait que conforter ceux des nazis ou de leurs compagnons de route qui, le régime étant bien assis, souhaitent la liquidation pure et simple des camps de concentration. Désir d'en finir avec les camps et de restaurer une certaine respectabilité particulièrement au moment où Garmisch-Partenkirchen et Berlin accueillent les jeux olympiques (1936).



LA SS ET LES CAMPS DE CONCENTRATION

Pour bien comprendre ce que la SS (Schutzstaffel der NSDAP, section de protection du parti nazi) attendait de son rôle dans le système concentrationnaire, sans doute est-il utile de revenir sur la nature de la SS : une organisation de droit privé, d'abord simple section spécialisée de la SA (Sturmabteilung, section d'assaut), cette dernière étant la turbulente et pléthorique **milice armée du parti**. Puis, aux ordres de Himmler, la SS se métamorphosant en un organisme complexe, devenant à peu près indépendant après la Nuit des longs couteaux (30 juin 1934) qui décapite la SA. La SS que l'on a trop tendance à réduire à ce qui devint, en 1939, la Waffen SS.

La SS, un centre de pouvoir élitiste, mais envahissant, qui se proposait d'édifier un « ordre de sang pur » seul capable de s'identifier à « l'idéologie » qui porte le Reich. Et qui devint rapidement un État dans l'État en se faisant attribuer des tâches qui relèvent de la puissance publique (garde et administration des camps, colonisation des espaces slaves qui, après nettoyage ethnique, devront être germanisés...). Qui se veut formation armée aux côtés de la Wehrmacht (Waffen SS). Institut de recherche également... Des ambitions démesurées ! Un centre de pouvoir aux limites floues qui noyautent les administrations d'État, la police notamment dont Himmler, par ailleurs chef de la SS, assume la direction. Un centre de pouvoir qui n'est pas sans inquiéter les autres centres de pouvoir redoutant ses empiétements. Un centre de pouvoir dont cependant les ambitions peuvent être contrôlées dans la mesure où, officiellement, l'organisation SS, sans budget propre, reste dans la dépendance financière du parti nazi et partiellement de l'État, ceci dans la mesure seulement où elle est chargée de tâches d'État.

Pour la SS, le système concentrationnaire ouvre de larges perspectives.

Il est d'abord une école où l'homme SS peut prendre conscience de sa « valeur raciale » et apprendre à se comporter vis-à-vis des « sous-hommes ». Dans le discours riche d'enseignements qu'il prononça à Metz (7 septembre 1940), Himmler annonce d'ailleurs qu'une fois la paix revenue, chaque SS devra effectuer un stage de formation de trois mois

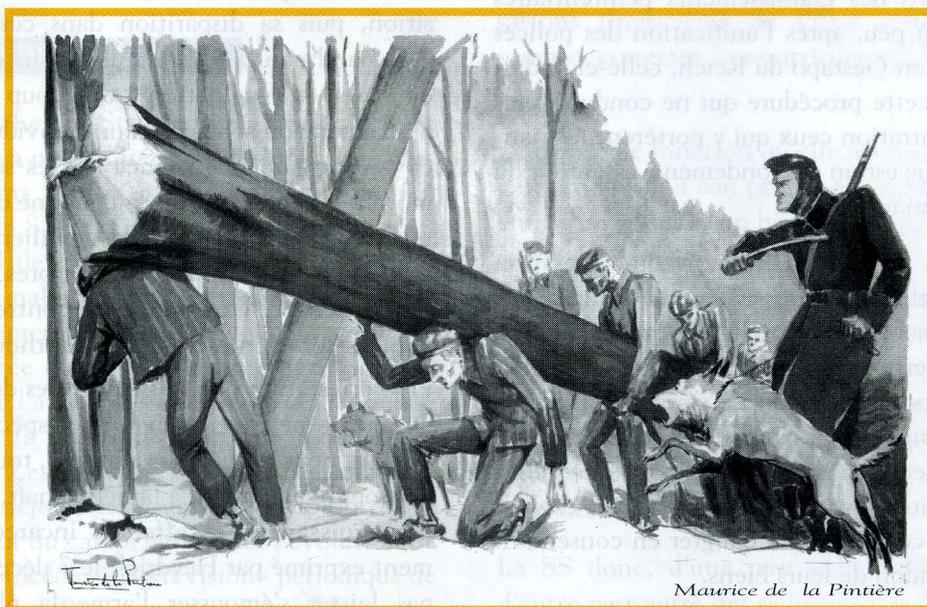
dans les camps de concentration afin d'apprendre à lutter contre les sous-hommes.

Le système sera aussi un instrument dans la colonisation de l'espace vital conquis à l'Est, tâche qui incombera à la SS : c'est là que, par un génocide rampant, on pourra se débarrasser des élites indigènes susceptibles d'animer une résistance à la germanisation. Le système sera un laboratoire où seront expérimentées des cultures nouvelles permettant au Reich de vivre en autarcie.

Un laboratoire où « les savants » SS trouveront tout le matériel humain pour se fournir en cobayes...

Surtout, le système concentrationnaire constituera une source de financement. Financement officiel par l'État, nous l'avons vu.

Financement officieux, voire occulte et en tout cas d'abord gardé secret, par les profits qu'engendrent des entreprises de production d'apparence banale, mais appartenant à la SS et auxquelles le système fournira en abondance une main d'œuvre taillable et corvéable à merci. Himmler ne rompra officiellement le silence sur l'existence de ces entreprises qu'en son discours de Metz. Secret à vrai dire de Polichinelle, car peu, dans les sphères gouvernementales, pouvaient ignorer la nature même de



ces entreprises. A Metz, Himmler est précis : l'argent dont la SS a besoin pour constituer l'ordre de « sang pur » qu'il envisage, sera gagné en faisant travailler positivement la lie de l'humanité détenue dans les camps de concentration. Parmi ces entreprises, la DEST (Deutsche Erd- und Steinwerke, entreprise allemande terre et pierre) qui se propose de fournir le granit et les briques nécessaires aux grands projets architecturaux du Führer.

L'organisme SS IKL, qui aura la charge de choisir les implantations des futurs camps de concentration, le fera pour satisfaire aux besoins de la DEST (argile et granit) : Buchenwald, Flossenbürg, Neuengamme, Mauthausen, Natzweiler...

En fonction des finalités et de la nature de la SS, le système concentrationnaire apparaît comme consubstantiellement lié à ses ambitions... C'est le terreau sur lequel elle pourra prospérer et assurer son indépendance de fait.



HARMONIE OU CONFLIT

L'intérêt que la Gestapo et la SS portent au système concentrationnaire est certain. Dans quelle mesure la coopération institutionnelle de ces deux entités, toutes deux dépendant de Himmler, est-elle fondée sur des aspirations communes ?

D'évidence, à comparer les attentes de l'une et de l'autre, des divergences apparaissent. Alors que dans les détenus en Schutzhaft, tous allemands, la Gestapo voit essentiellement des adversaires à rééduquer, la SS voit en eux, comme en les détenus pour autres causes, des sous-hommes à exploiter au maximum. Reste, bien sûr, que pour rééduquer ou pour exploiter, le ressort mis en œuvre est le même: **la terreur**. La sauvagerie de la Gestapo et celle de la SS, bien que les visées soient différentes, ne peuvent être distinguées.

Pour la Gestapo, le camp de concentration est un instrument de précision à n'utiliser qu'avec retenue, de peur que l'arme ne s'é mouisse et pour ne pas donner d'arguments à ceux qui, le pouvoir de Hitler étant assuré, désirent la liquidation des camps. La SS, elle, y voit un gisement de main d'œuvre d'autant plus fructueux à exploiter qu'il sera numériquement plus important, une source de revenus officiels d'autant plus juteuse que seront nombreux les détenus à garder, administrer et nourrir...

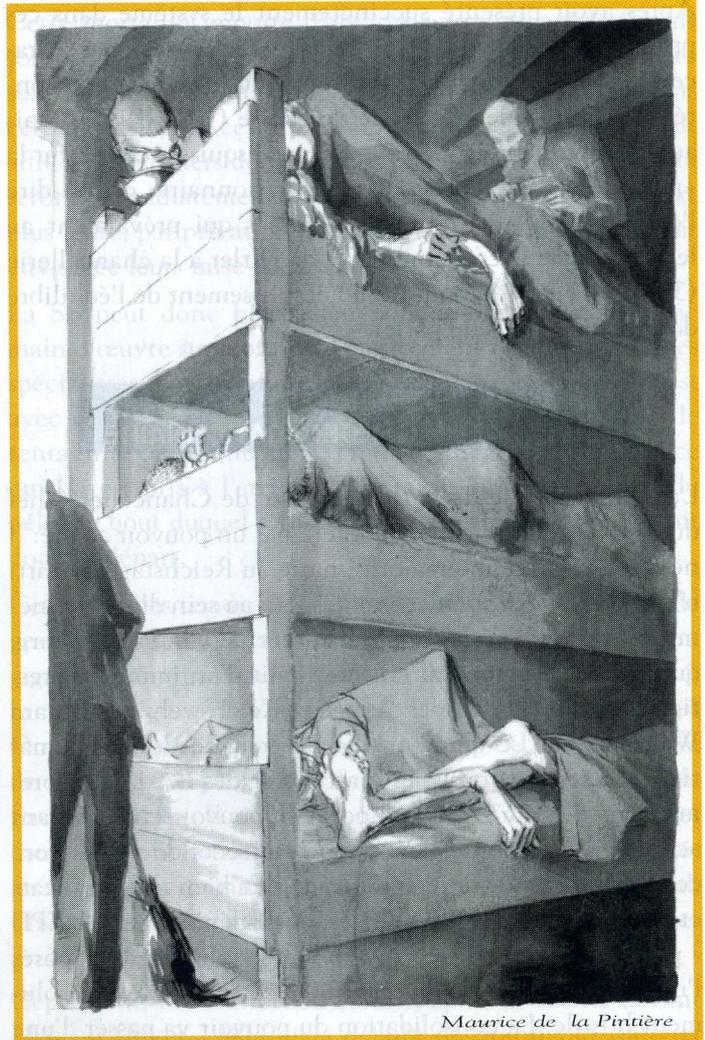
Des divergences, mais à la veille de la guerre, alors que le système se constitue dans sa pureté, une espèce d'équilibre entre les finalités diverses s'établit : on augmentera les effectifs, ce qui satisfait la SS, mais pas par un usage modéré de la Schutzhaft, afin de ne pas déplaire à la Gestapo : en internant plus abondamment hors internement politique. Et on continuera à réviser les décisions d'internement des détenus: tous les trois mois pour ceux en Schutzhaft, tous les deux ans pour les autres...

Un équilibre fragile qui, la guerre éclatant, sera rompu.

LA VIE DES DÉTENUS

Dans ces camps de dimension modeste, peuplés uniquement ou presque d'Allemands, l'encadrement policier et SS connaît personnellement les détenus. Les formalités d'immatriculation des prisonniers et de gestion des dossiers, aux mains de la Gestapo, sont méticuleusement respectées. Nul moyen de se réfugier dans l'anonymat de la masse. Ces pratiques sont souvent sources de brutalités ciblées, le prisonnier ayant, de plus, parfois, avant son internement, eu maille à partir avec tel ou tel membre de l'encadrement.

Brutalité extrême contre laquelle, à l'occasion, tentent de réagir les administrations d'État, Intérieur ou Justice, qui protestent parfois contre une mortalité qui leur semble excessive (mais sans commune mesure avec les proportions qu'elle atteindra plus tard). Des protestations qu'expliquent plus le dépit de ces administrations de voir des victimes leur échapper que des velléités humanistes...



Maurice de la Pintièrre

L'hygiène règne dans les camps: elle fait partie de « l'éducation » qu'entend voir dispensée la Gestapo. Himmler pourra même se vanter publiquement : dans les camps de concentration, les détenus politiques ont appris l'usage de la brosse à dents...

L'alimentation est frugale, mais la famine ne sévit pas... Pas plus que ne sévissent particulièrement les épidémies... Les sentences moralisantes peintes sur les murs ont alors tout leur sens...

CONCLUSION

À la fin des années 30, les grands traits du système concentrationnaires sont fixés. En théorie, ils n'évolueront que très peu. Mais en théorie seulement ! La guerre entraînera, en fait, des bouleversements (croissance des effectifs, diversification des nationalités, besoin en main d'œuvre des industries d'armement...) et donc la rupture des équilibres réalisés à la veille du conflit. Cependant, à chacune de ces ruptures qui interviendront toujours au détriment des conceptions de la Gestapo, la police politique rappellera ses prérogatives.



Après avoir présenté succinctement le système dans ces principes fondamentaux, nous allons nous attacher à tracer, à grands traits, les réalités auxquelles furent confrontés les détenus de la période de guerre (1939-1945). Mais auparavant, peut-être sera-t-il bon d'esquisser ce que fut la «préhistoire» du système concentrationnaire, c'est-à-dire l'évolution qui, partant des données qui prévalaient au lendemain de l'accession légale de Hitler à la chancellerie (30 janvier 1933) conduisit à l'établissement de l'équilibre dont nous venons de parler.

PRÉHISTOIRE DU SYSTÈME CONCENTRATIONNAIRE

L'accession légale de Hitler au poste de Chancelier (chef du Gouvernement) ne lui confère pas un pouvoir assuré: il ne dispose pas d'une majorité nazie au Reichstag ; le parti n'est que minoritairement représenté au sein du gouvernement; le président du Reich, le maréchal von Hindenburg, qui méprise le «caporal Hitler», jouit d'un immense prestige et est le chef des armées (Reichswehr, plus tard Wehrmacht). Le grand patronat se méfie des proclamations de certains nazis, en particulier des SA qui, la première révolution (celle qui porta au pouvoir Hitler) étant acquise, exigent que l'on passe à la seconde révolution, celle tournée contre le capitalisme. Et bien sûr, syndicats et partis marxistes (SPD - parti social-démocrate - et KPD - parti communiste) même s'ils sont violemment opposés l'un à l'autre, constituent une force considérable et résolument hostile. La consolidation du pouvoir va passer d'une part par la nécessité de rassurer et de séduire les forces « alliées », mais méfiantes, et de briser par la terreur les forces hostiles.

C'est le décret sur la Schutzhaft qui va légaliser la politique de terreur. Il permet de briser les oppositions par recours aux polices officielles, surtout celles des deux Länder les plus importants de l'État, la Prusse et la Bavière qui sont déjà contrôlés par les nazis, et par recours aux formations armées du parti nazi, la SA, de loin la plus développée, et la SS, une partie des effectifs de ces deux formations ayant reçu le statut de police auxiliaire, d'abord en Prusse, puis dans l'ensemble du Reich. Les membres de la SA et de la SS qui ne sont pas intégrés dans les polices auxiliaires participent néanmoins à l'exercice de la terreur.

Terreur presque partout: assassinats et, en ce qui concerne notre sujet, arrestations. Certaines conduisent dans les prisons, vite débordantes. Les plus nombreuses conduisent les prisonniers dans des camps de concentration improvisés (usines désaffectées, caves d'immeubles...), les uns, officiels, gardés par des SA ou des SS, mais contrôlés par les autorités des Länder, les autres, plus ou moins clandestins, dans lesquels SA et SS sévissent sans contrôle. Ce sont les premiers camps de concentration, ceux que l'on désigne

comme les « camps sauvages », sauvages signifiant improvisés. Ces camps sont donc le plus souvent aux mains de la SA. Dans tous, sévit une brutalité débridée.

Alors que le pouvoir de Hitler va s'affermissant, ces camps apparaissent comme inutiles à certains de ses partisans, néfastes même, aux yeux de ceux qu'indisposent les revendications et la puissance de la SA ; la SA qui prône la seconde révolution, qui entend se substituer à la Reichswehr et devenir la nouvelle armée du peuple. Göring, qui assied son pouvoir sur le rôle qu'il assume dans le Land de Prusse, en partie grâce à la Gestapo de ce Land, et qui a instauré, en Prusse, la terreur la plus débridée, déplore qu'à Berlin il existe au moins une soixantaine de camps de concentration plus ou moins clandestins, hors contrôle officiel, tenus par la SA (dont Oranienburg) et qui échappent à son autorité.

Les camps de concentration sauvages qui ont joué un rôle considérable dans l'affermissement du pouvoir de Hitler constituent de plus en plus un élément de désordre et d'anarchie.

1934 verra la fin de ces camps sauvages : la SA, en fait, sera éliminée et ses camps dissous après la Nuit des longs couteaux⁶ ; la mort de Hindenburg (2 août 1934) permettra à Hitler, avec la complicité des chefs de la Reichswehr, rassurés après la mise sur la touche de la SA, de devenir chef de l'État et l'armée lui prêteront serment personnel de fidélité. Hitler, Führer du parti unique, chef du Gouvernement et chef de l'État, assuré de la loyauté de l'armée, tient solidement les rênes. Il semble que l'on s'achemine vers une normalisation qui permettra de se passer de l'arbitraire absolu dont les camps de concentration sont le symbole.

Il est bon, cependant, de revenir un peu en arrière pour signaler que, près de Munich, le 22 mars 1933, s'était ouvert un camp de concentration, celui de Dachau. Camp auquel il convient de ménager une place à part. L'initiative de sa création revient à Himmler, agissant au double titre chef de la SS et de chef de la police politique du Land de Bavière. C'est ce qui explique sans doute que, lorsque le modèle de Dachau sera reproduit et généralisé, une coopération étroite entre SS et Gestapo du Reich sera partout institutionnalisée. Par ailleurs, un des premiers SS placés à la tête de Dachau, Eicke, deviendra en mai 1934, chef de l'IKL. Tout naturellement, il imposera à l'ensemble des camps du système l'organisation et le règlement qu'il avait mis en place à Dachau.

Au sein des camps sauvages en voie de disparition existait donc la matrice qui allait générer le système concentrationnaire.

Mais le système n'a pas immédiatement succédé aux camps sauvages: ont dû être réglés un certain nombre de problèmes... Unification, entre les mains de Himmler, des



polices politiques des Länder au sein de la Gestapo du Reich, unification à laquelle répugne Göring qui ne consent que difficilement à abandonner «sa» Gestapo de Prusse, acceptation par le ministère de l'Intérieur de la quasi-indépendance de la Gestapo, renonciation du ministère de la Justice à contrôler la Schutzhaft, réalisation d'un équilibre entre les aspirations de la Gestapo et celles de la SS. Une évolution complexe dont il est difficile d'appréhender les péripéties.

Quoi qu'il en soit, sur les ruines des camps sauvages, allait prendre naissance le système concentrationnaire.

LE SYSTEME CONCENTRATIONNAIRE DANS LA GUERRE

La déclaration de la guerre entraîna d'emblée la modification des pratiques de la Gestapo, première amorce de la rupture des équilibres antérieurs: il fut admis, qu'au moins temporairement il fallait procéder à un grand nombre d'incarcérations préventives de suspects politiques dont on pouvait craindre qu'ils ne profitent de la situation nouvelle pour passer à l'action, et qu'il n'était pas opportun de procéder à des libérations : d'où une première augmentation des effectifs en Schutzhaft.

Mais c'est surtout l'occupation de la Pologne, puis d'autres territoires, qui généra la métamorphose la plus évidente : l'augmentation considérable du nombre de détenus, augmentation liée à l'arrivée massive et bientôt prépondérante de non-allemands. Si auparavant ce nombre s'appréciait au plus par dizaines de milliers, on s'achemine vers des effectifs qui se compteront par centaines de milliers et d'importants camps de concentration vont être créés pour faire face aux tâches nouvelles.

Avec des conséquences nombreuses et, en premier lieu un moindre intérêt de la Gestapo pour l'observation de l'évolution des détenus (il n'était pas question de libérer des internés étrangers, parfois «non-nordiques» et à partir de 1942 de nombreux juifs, pour les réinsérer dans la population aryenne !) et une plus grande difficulté à gérer ses fichiers... Ce qui n'empêchera pas la Gestapo de réaffirmer ses prérogatives : ce n'est qu'en janvier 1945 qu'elle renoncera à **immatriculer** dans les formes la multitude des «Ostarbeiter» (travailleurs de l'Est), raflés au hasard pour grossir les effectifs des camps et destinés à y mourir rapidement à la tâche.

Conséquence encore, la dégradation radicale des conditions de vie des détenus: surpopulation des camps, famines, épidémies entraînera un emballement de la mortalité (au cours du dernier semestre de 1942, 60 % des détenus succombent !). C'est au cours de cette période que le crémaire devient un des éléments du paysage concentrationnaire.

Cette mortalité importe d'abord peu, puisque les effectifs sont aisément renouvelables et que les tâches auxquelles sont astreints les détenus ne sont pas très nombreuses : dans cette perspective, certains camps de concentration verront affluer des milliers de prisonniers de guerre soviétiques qui seront immédiatement mis à mort ou soumis à une mort plus lente, par privation de nourriture, sans même que soit envisagée leurs mise au travail.

La SS peut donc bénéficier, pour ses entreprises, d'une main d'œuvre surabondante et aisément renouvelable : les spécialistes économiques de la SS établissent que c'est avec une survie moyenne de 9 mois que le maximum de rentabilité du détenu moyen est atteint, compte tenu de ce qui lui est pris à l'arrivée (y compris ses cheveux) et du délai au bout duquel seront épuisées les forces dont il était doté au départ.

Ces nouvelles conditions et l'importance des problèmes de gestion économique vont conduire la SS à se doter d'un gigantesque organisme de gestion économique centralisé, le WVHA, qui s'installera (1er février 1942) à Oranienburg, là où avait sévit un camp de concentration de la SA et à proximité du camp de concentration de Sachsenhausen. Il coordonnera la mise en coupe réglée des camps de concentration au bénéfice de la SS. Seront intégrés dans cet organisme, sous la direction du SS Pohl, l'IKL, l'Arbeitseinsatz, l'ensemble des directions des entreprises économiques de la SS...

Cependant, l'évolution du conflit, après la défaite devant Moscou (hiver 1941) et la défaite de Stalingrad (janvier 1943) va infléchir cette évolution. Avec le déclenchement de la Guerre totale, le Reich va devoir retirer des usines environ 700 000 ouvriers qui n'avaient pas été mobilisés afin de les incorporer dans la Wehrmacht et, simultanément, devoir augmenter la production d'armement. Sous l'impulsion du nouveau ministre de l'Armement, Speer, les camps de concentration vont être contraints de livrer aux entreprises «capitalistes» qui fournissent armes et équipements militaires la main d'œuvre jusque-là affectée aux entreprises de production SS⁷. Pohl en prendra acte le 30 avril 1942 : «La guerre a manifestement modifié la structure des camps de concentration et notre tâche en ce qui concerne l'organisation de la détention. La garde des détenus pour les seules raison de sûreté, de redressement et de prévention n'est plus au premier plan. Le centre de gravité s'est désormais déplacé vers le côté économique».

Cette mise à la disposition d'entreprises banales des détenus va s'accompagner d'engagements financiers: les entreprises verseront des subsides à la SS au prorata de la main d'œuvre qui leur sera attribuée, la SS continuant à alimenter le budget du Reich au même prorata. La SS versant moins à l'État qu'elle ne touche des entreprises sera encore gagnante...



Bientôt, en partie à cause des exigences des industriels et en partie à cause de l'énorme mortalité, un besoin de main d'œuvre se manifesterà. Situation nouvelle. Pour pallier cette pénurie et continuer à engranger des bénéfices, la SS fera appel à la Gestapo qui est priée de procéder, au hasard, à l'arrestation de dizaines de milliers d'Ostarbeiter en semi liberté et travaillant déjà pour les industries d'armement afin de les affecter aux camps de concentration... qui les mettront à la disposition de ces mêmes industries. Des pratiques incohérentes, mais profitables à la SS, qui suscitent la colère du ministre de l'Armement ! La Gestapo, réduite au rang de simple recruteur d'esclaves, protestera elle aussi: la mortalité est si forte que ses efforts pour livrer de nouveaux esclaves sont vains ; elle fournira les détenus demandés par dizaines de milliers, mais cela ne servira à rien, sinon à indisposer des industriels qui voient leur main d'œuvre disparaître... pour ensuite la retrouver en camp de concentration et devoir la louer à la SS !

Ces récriminations de la Gestapo conduiront la SS à entreprendre des efforts pour diminuer impérativement la mortalité. **Himmler** évoquera l'augmentation des rations alimentaires : l'alimentation des détenus en camps de concentration doit être améliorée et devenir comparable à celle des légionnaires romains ou des esclaves égyptiens. De plus, cette mesure augmentera leur rendement au travail. Des efforts seront entrepris, mais ils ne produiront que des améliorations temporaires. Selon un compte rendu de Pohl à **Himmler** concernant cet abaissement de la mortalité et l'amélioration des conditions de vie : en décembre 1942, avant l'action destinée à préserver la capacité de travail, mortalité mensuelle: 10 % ; janvier 1943 : 8 % ; taux moyen mensuel pour les 6 premiers mois de 1943 : 5,72 %. Mais cette amélioration sera vite annihilée parce que les SS en service dans les camps, fré-

quement corrompus et presque toujours d'une férocité bestiale, ne renonceront facilement ni à leurs prévarications ni à leurs exactions et parce que le gonflement des effectifs est générateur de nouvelles difficultés (hygiène, alimentation...).

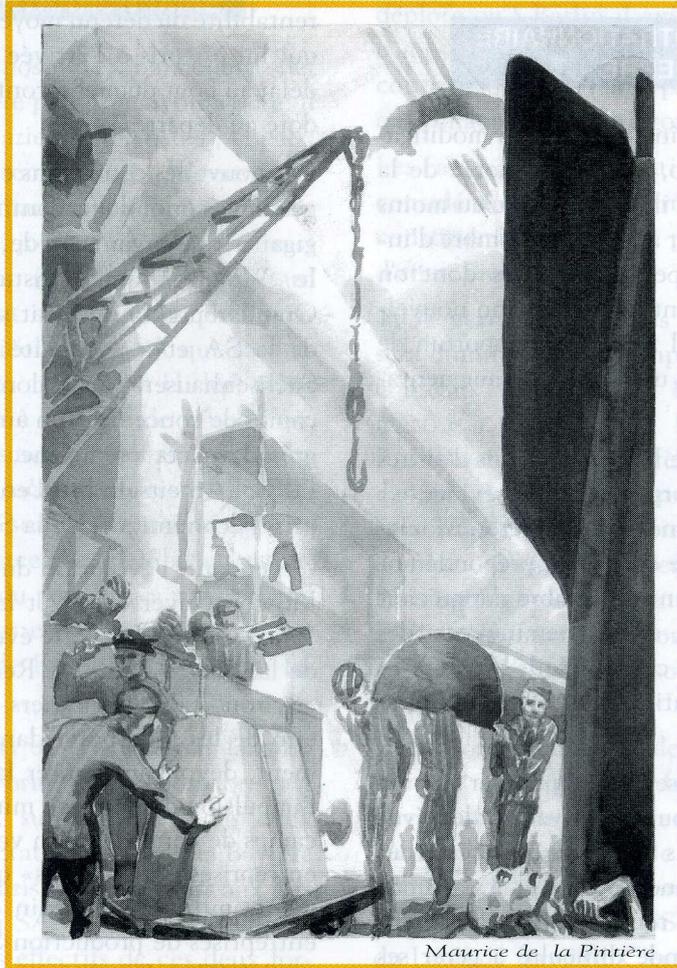
Cette pénurie de main d'œuvre aura également des conséquences pour ce qui concerne le génocide des juifs: une partie de ceux qui arriveront à Auschwitz pour y être mis à mort dans les chambres à gaz seront temporairement épargnés afin que soit exploitée leur force de travail : d'où

une entrée massive des juifs dans le système concentrationnaire.

Conséquence encore de la mise à la disposition de l'industrie de la main d'œuvre concentrationnaire et de la nécessité d'abriter des bombardements aériens les usines les plus sensibles : usines et galeries de mine à aménager ne sont pas voisines des camps existants ; il faudra donc que les camps essaient des **Kommandos** extérieurs à proximité des lieux de production. Plus d'un millier de ces **Kommandos** extérieurs seront disséminés sur le territoire du Reich, rendant encore plus aléatoire le contrôle de la Gestapo et mettant sans tarder les réalités concentrationnaires les plus horribles sous les yeux de l'ensemble de la population allemande.

Ces camps de concentrations de la période de guerre restent régis par les mêmes normes tatillonnes que celles en vigueur à la veille du conflit. En réalité, ils sont fondamentalement différents. Une seule donnée permet d'apprécier cette mutation: alors qu'à la veille de la guerre, les effectifs étaient de l'ordre de 10 à 20 000 détenus, ils s'élèvent, en janvier 1945, après des mois très meurtriers, à plus de 700 000 !

Parmi eux, un grand nombre de mourants devenus inaptes au travail, dont il devenait impossible, techniquement, de se débarrasser...



Maurice de la Pintièrre



CONCLUSION

Ces camps, tels qu'ils ont évolué pendant la guerre, particulièrement après Moscou et Stalingrad, sont ceux que connurent les déportés français : un univers d'horreur parfaitement incohérent au sein duquel on entendait contraindre au travail une population de détenus mise dans l'impossibilité manifeste, par suite de la famine, d'avoir un rendement acceptable (à supposer que cette main d'œuvre eût été de bonne volonté, ce qu'elle n'était pas), un univers où toute augmentation des effectifs étaient immédiatement annihilée par une augmentation parallèle de la mortalité.

Un univers qui fonctionnait théoriquement selon des règles minutieuses, mais qui, en réalité était devenu ingérable.

Un univers sur lequel régnaient des instances que les détenus distinguaient mal les unes des autres.

Un univers dont les toits et les murs continuaient à s'orner des mêmes sentences moralisatrices que les détenus lurent alors souvent comme des boutades provocatrices (hygiène, amour du travail, amour de la Patrie, chemin vers la liberté...)

Pour tenter de comprendre cet univers et pour pouvoir décrypter les récits des rescapés, il était sans doute nécessaire de prendre en compte le système dans son évolution et dans ses contradictions

Il était nécessaire aussi de le replacer dans le cadre du mode de fonctionnement anarchique du Reich qui fait entrer en compétition des centres de pouvoir rivaux les uns des autres et qui, lorsque surviennent des difficultés, devient rapidement chaotique.

Maurice VOUTEY*

*Maurice Voutey - Présentation et publications

L'auteur, ancien résistant a été arrêté puis déporté à Dachau et dans les camps du Neckar.

A son retour, il a enseigné l'histoire et la géographie et a publié différentes études historiques et des biographies :

- *La Presse clandestine sous l'occupation*, CNDP, 1983.
- *Evolution et rôle du système concentrationnaire nazi*, CNDP, 1984.
- *Lucien Hérard*, Editions de l'Armançon, 1984.
- En collaboration avec Pierre Meunier, *Jean Moulin, mon ami*, Editions de l'Armançon, 1994, réédition 1998.
- *Les camps nazis, des camps sauvages au système concentrationnaire. 1933-1945*, Editions Graphein-FNDIRP, 1999.
- *L'ère Hitlérienne - Chronologie 1889-1948*, Editions Graphein-FNDIRP, 2000.

Il a en outre publié un roman

- *Baptiste ou la terre promise*, Editions de l'Armançon, 1996

et un volume de souvenirs sur sa déportation :

- *Prisonnier de l'in vraisemblable*, Editions de l'Armançon, 1995 (réédition de *L'Extravagance du rêve*, Editions l'Alei, Prix Bourgogne 1990.

1 Pogrom perpétré dans l'ensemble du Reich et à l'issue duquel la Gestapo, qui assure la gestion du «problème juif», interna en camp de concentration un grand nombre de juifs riches (de 20 à 30000) pour les contraindre à émigrer en abandonnant leurs biens.

2 Wirtschafts - WerwaltungsHauptAmt (office principal d'économie et de gestion de la SS).

3 L'Arbeitseinsatz deviendra le groupe d'offices D2 du WVHA.

4 Heydrich, au sein de la police d'Etat, dirigea la Sipo (organisme de direction de la Gestapo et de la Kripo - police criminelle -). Par ailleurs, il était à la tête de la police et service de renseignement de la SS, le SD (Sicherheitsdienst).

5 La gestion et la direction des entreprises SS sera intégrée au WVHA dont elle constituera le groupe d'offices W.

6 Au cours de la Nuit des longs couteaux, Gestapo de Prusse et SS, avec l'appui de la Reichswehr, procéderont à la liquidation des chefs de la SA ; par la même occasion d'autres «généralistes» seront assassinés.

7 Antérieurement (début de 1941), seul le Konzern de la chimie IG Farben avait profité, à Auschwitz, en collaboration étroite avec la SS, de la main d'œuvre concentrationnaire.